

PAFILR

Frais admissibles



Le tableau ci-dessous présente la plupart des dépenses admissibles. Si le type de matériel ou d'achat que vous envisagez faire n'y figure pas, n'hésitez pas à nous contacter. Vous trouverez nos coordonnées sur notre site internet.

Achat ou location de matériel et d'équipement durable et sécuritaire permettant la pratique d'activités physiques et de plein air

- Équipements sportifs et de plein air (ex: ski, patins, vélo, kayak, casque de sécurité, veste de flottaison, sac à dos, tente, sac de couchage etc.);
- Matériel de jeu et d'activité physique (ex: ballons et balles, bâtons, buts, paniers, gants, tapis de yoga, tapis de gymnastique, etc.);
- Support pour aider au patinage, articles pour jouer dans la neige ou dans le sable (pelle, chaudière, botte et manteau de pluie pour enfants, etc.);
- Matériel de réparation et d'entretien d'équipement d'activité physique, frais d'entretien;
- Chronomètre, système de chronométrage ou tableau indicateur électronique;
- Remorque pour transporter l'équipement de plein air;

Activités et événements à la population

- Location de salles, locaux (prioriser les partenariats);
- Installations éphémères relatives à la tenue d'événement (affiches, chapiteau en cas de pluie etc.);
- Ressources humaines (salaire) pour l'animation d'activités physiques (ex : jeux gonflables, «trampoline bungee»);
- Publicité et promotion;

Aménagement et réaménagement d'un espace public

- Ressources humaines (salaire) et matériaux pour la réalisation des travaux;
- Location ou achat d'équipement ou d'outils pour la réalisation des travaux;
- Module de jeux, balançoires, mur d'escalade, piste d'hébertisme, parcours, etc.;
- Lignage et panneaux de signalisation;
- Système d'éclairage (démontrer que cela va permettre d'allonger les heures de pratique d'activités physiques et de plein air);
- Location ou achat d'équipement pour l'entretien des pistes, sentiers et lieux de pratique (favoriser tout de même les partenariats possibles);
- Achat ou fabrication d'un petit cabanon pour l'entreposage du matériel ou de l'équipement sportif ou de plein air;

Sortie de plein air

- Frais d'essence;
- Frais pour la location d'un autobus ou d'un autre moyen de locomotion;
- Frais d'entrée (tarif de groupe) pour une sortie de groupe;
- Frais de camping (tarif de groupe) pour une sortir de groupe;
- Location d'équipement;

Frais de main d'oeuvre (avantages sociaux compris)

- Salaire pour l'animation d'une activité;
- Salaire pour l'encadrement d'une activité;
- Salaire pour la réalisation de travaux d'aménagement/réaménagement d'espace public;
- Salaire pour temps de libération d'une enseignante ou d'un enseignant pour vivre une activité physique ou de plein air avec ses élèves;
- Salaire pour la conduite d'autobus;

Promotion des lieux de pratique, des sentiers, des activités ou des événements

- Graphisme;
- Impression;
- Achat ou placement publicitaire;

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Matériel assurant la sécurité (radios bidirectionnelles, dossards, trousse de premiers soins, sifflets, drapeaux, caméra de surveillance, etc.);
 - Moyens de transport motorisés;
 - Jumelles, loupes, GPS, table de billard, jeu de fléchettes et carnet de marche;
 - Matériel relatif à l'alimentation et l'hydratation (bouteilles d'eau, réchaud, vaisselle, nourriture, etc.);
 - Matériel remis à chaque individu (médaille, bourse, souliers, montre, articles promotionnels, Uniformes d'équipes sportives, vêtements, prix, etc.);
 - Ipad, système électronique, tableau d'affichage électronique et vélo-pupitre;
 - Taxes, frais d'assurance, frais d'hébergement, frais d'entrée individuel, Permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux; et frais de transport du matériel;
-
- Achat d'un terrain et géoréférencement des sites de pratique;
 - Élaboration des plans et devis;
 - Caractérisation d'un cour d'eau;
 - Location ou achat d'un système de son pour de la musique d'ambiance, lumières d'ambiance, foyer;
 - Panneau ou système d'information (ex: tableau d'informations de la ville, interprétation de la nature);
 - Achat, aménagement d'un abri, pergola ou tout autre équipement qui a comme objectif de créer un ombrage;
-
- Développement d'une application ou d'un site web;
 - Ressource humaine pour de la formation (offrir ou recevoir de la formation);
 - Ressource humaine pour la planification, l'élaboration ou la coordination d'un programme ou d'une activité;
 - Ressource humaine pour la surveillance d'un lieu de pratique;
 - Ressource humaine pour l'entretien récurrent d'un lieu de pratique;